

Éléments d'un commentaire de la Règle de saint Augustin *)

XXI. Prier Dieu par des Psaumes et des «hymnes»

SOMMAIRE

- A. Introduction.
 - A.1. Pour une meilleure connaissance d'Augustin comme personnalité religieuse.
 - A.2. Point de départ de la présente recherche: *Praeceptum*, II,3: Quand vous priez Dieu par des Psaumes et des «hymnes»...
- B. La signification de *hymnus* dans ses Commentaires des Psaumes.
 - B.1. Les définitions. *Hymnus* est une louange de Dieu chantée, et comporte donc trois éléments.
 - B.2. Vérifications. Le *cantus* musical est le moins essentiel des trois éléments: il faut surtout «chanter» par sa vie.
- C. Qui chante ces «hymnes» d'après les Commentaires des Psaumes?
 - C.1. L'assemblée à laquelle Augustin s'adresse et dont il fait partie.
 - C.2. Chanteurs particuliers.
 - C.3. Précisions sur les chanteurs habituels. Ils chantent comme un seul homme, grâce à la fraternité ecclésiale, animée par le Christ.
- D. Retour au point de départ: il faut que la prière psalmodique soit vraie, et qu'elle soit ecclésiale, christique.
- E. Les cas de *hymnus* dans les autres œuvres d'Augustin.
 - E.1. Les œuvres énumérées dans les *Retractationes*.
 - E.2. Les Lettres.
 - E.3. Les Sermons.
 - E.4. Quelques textes d'un intérêt particulier. Augustin connaissait-il une utilisation des hymnes d'Ambroise en liturgie?

*) Voir *Augustiniana* XXI(1971), p.5-16; p. 17-23; p. 357-404; XXII(1972), p. 5-29; p. 29-34; p. 469-510; XXIII(1973), p. 306-328; p. 328-333; XXIV(1974), p. 5-9; XXV(1975), p. 199-204; XXVII(1977), p. 5-12; p. 12-19; p. 20-25; XXIX (1979), p. 43-86. — Tous ces articles et quelques autres du même genre, publiés ailleurs, ont été réunis dans: L. VERHEIJEN, *Nouvelle approche de la Règle de saint Augustin*, Abbaye de Bellefontaine, Bégrolles-en-Mauges, F 49122 Le May-sur-Evre, 1980 (Vie monastique, 8). — Ajouter *Augustiniana* XXXII(1982), p. 88-136; p. 255-262; p. 266-281; XXIII(1983), p. 86-111; XXIV(1984), p. 75-144, et L. VERHEIJEN, *Saint Augustin. Pèlerinage vers le haut, pèlerinage vers le centre*, Le Pèlerinage, Centre Européen d'Art Sacré, Abbaye des Prémontrés, 54700 Pont-à-Mousson, 1982, p. 183-188. — *Notice bibliographique*: Tarsicius J. VAN BAVEL, *Augustinus van Hippo. Regel voor de Gemeenschap*, Averbode, 1982; idem: *The Rule of Saint Augustine*, with Introduction and Commentary by T.J. v.B. Translated by Raymond CANNING, London, (1984); George P. LAWLESS, *Psalm 132 and Augustine's Monastic Ideal*, Angelicum, LIX(1982), p. 526-539; idem: *The Monastery as Model of the Church*, ib.

A.1. Quand nous avons commencé cette série de recherches, il y a une quinzaine d'années, nous avions l'intention de préparer, par des études ponctuelles, un commentaire de la Règle monastique de saint Augustin. Notre préoccupation était alors franchement philologique, ou plus précisément encore lexicologique: que faut-il comprendre par *prandium* dans le chapitre troisième et par *stramenta* dans le chapitre cinquième? quand apparaît en latin pour la première fois l'adjectif *emendatorius*? Mais bientôt nous nous sommes rendu compte que les textes parallèles que nous rencontrions dans nos recherches aboutissaient régulièrement à de tout autres perspectives. Ils nous faisaient entrer dans ce qu'on pourrait appeler l'«arrière-texte» de notre document. Sous les mots latins, il y avait l'auteur latin avec sa formation rhétorique, philosophique et plus généralement culturelle. Sous l'auteur latin, il y avait le moine; sous le moine, il y avait le converti; sous le converti, il y avait l'homme de l'Église, institutionnelle, et, sous l'évêque, l'homme de l'Église-fraternité, elle, en train de devenir l'Église de l'éternité. Et au centre de tout cela, il y avait le «cœur» d'Augustin, cet «endroit» où, selon ses propres paroles dans les *Confessions* X,3(4), quel qu'il fût, il était en la vérité de son être. Et autour de ce «cœur» l'ensemble des «valeurs» dans les relations avec lesquelles le «cœur» prenait sa place.

La Règle monastique d'Augustin constitue en effet un excellent point de départ pour aller rencontrer Augustin aux différents paliers que nous venons d'énumérer (sans vouloir leur donner un numéro d'ordre *ne varietur*). C'est un texte qui parle globalement de la vie dans son ensemble, ou au moins dans beaucoup de ses aspects (l'infrastructure intellectuelle restant à un niveau plutôt implicite). La «voie monastique», bien sûr, différerait de la voie «normale», mais pour Augustin le fait d'être moine était avant tout une façon spéciale d'être un «Chrétien en général», et donc un homme tout court.

En étudiant Augustin ainsi, nous avons peut-être innové. Augustin n'a jamais été absent dans l'histoire de la culture occidentale. Mais ceux qui l'«utilisaient» ne lui demandaient pas toujours exactement la même chose. Un exemple. À une époque donnée, d'excellents religieux lui ont demandé d'avoir été le fondateur, ou bien des Chanoines Réguliers, ou bien des Ermites, de saint Augustin, et ils ont même forcé pour cela la

LX(1983), p. 258-274; Guy BEDOUELLE, *Dominique ou la grâce de la Parole*, (Paris), (1982), surtout p. 217-223; Winfrid CRAMER, *Mens concordet uoci. Zum Fortleben einer stoischen Gebetsmaxime in der Regula Benedicti*, Jahrbuch für Antike und Christentum, Ergänzungsband 8, 1980, (Festschrift Bernhard KÖTTING), p. 447-457.

main de l'histoire. À telle autre époque on lui a demandé d'être une sorte de liste de sentences philosophiques et théologiques, tout en étant en même temps un auteur de pieuses prescriptions de vie. Notre temps lui demande peut-être avant tout d'être une personnalité religieuse et par là même une « locomotive ». Mais pour qu'il le soit effectivement, il faudra que les études le concernant soient résolument voulues compétentes.

A.2. Le deuxième chapitre de la Règle monastique d'Augustin, celui qui traite de la prière, est paradoxalement le chapitre le plus bref de toute la pièce : il occupe neuf lignes seulement dans sa dernière édition critique¹). Paradoxalement, puisque l'on sait qu'Augustin a attaché une très grande importance à la prière. Ce n'est pas sans raison que nous sommes si bien informés à propos de la façon dont il s'est adressé au Seigneur, mieux sans doute qu'en ce qui concerne n'importe quel autre personnage de l'époque patristique²).

Ce deuxième chapitre n'est pas un traité sur la prière. Il en souligne surtout quelques aspects communautaires : il faut être assidu à l'office commun ; il ne faut pas gêner la prière personnelle des autres ; tous doivent utiliser dans l'office un texte identique³).

Mais cela n'empêche pas qu'au beau milieu de ces préceptes concrets, Augustin prenne son envol en formulant un principe qui est caractéristique pour ses conceptions concernant la prière. Il dit en effet : « Lorsque vous priez Dieu par des psaumes et des cantiques de louange (des *hymni*), que vive dans votre cœur ce qui est formulé par vos lèvres »⁴). Il est fort intéressant d'étudier cette phrase à la lumière des textes parallèles qui se trouvent chez Augustin, notamment dans les

¹) *Praeceptum*, lignes 36-44 : II.1. *Orationibus instate horis et temporibus constitutis. 2. In oratorio nemo aliquid agat nisi ad quod est factum, unde et nomen accepit ; ut si forte aliqui, etiam praeter horas constitutas, si eis uacat, orare uoluerint, non eis sit inpedimento, qui ibi aliquid agendum putauerit. 3. Psalmis et hymnis cum oratis deum, hoc uersetur in corde quod profertur in uoce. 4. Et nolite cantare, nisi quod legitis esse cantandum ; quod autem non ita scriptum est ut cantetur, non cantetur.*

²) Prières d'Augustin : 1. au début des *Soliloquia*, dans I,1(2-6) — PL 32, c.869-872 ; 2. la prière qui termine le *De Trinitate* en XV,28(51) — PL 42, c.1097-1098 ; CCL 50A, p. 533-535 ; 3. la prière *Conuersi ad dominum* qui régulièrement a terminé ses Sermons, et qui se trouve intégralement à la fin de l'*Enarratio* sur le Psaume 150 — PL 37, c.1966 ; CCL 40, p. 2196 ; 4. dans la mouvance des Psaumes qu'il explique, le commentaire d'Augustin prend parfois la forme d'une prière ; 5. enfin et surtout les *Confessions* d'Augustin ; elles ne sont rien d'autre qu'une longue prière. Tout en étant une œuvre littéraire, elles correspondaient essentiellement à la prière réelle d'Augustin. Voir X,1(1) et X,3(4). — Mais tout cela ne doit pas faire croire que nous soyons riches en confidences d'Augustin sur ses « expériences ».

³) Voir dans note ¹) les paragraphes 1,2 et 4.

⁴) Voir dans note ¹) le paragraphe 3.

Commentaires, ou *Enarrationes*, qu'il a consacrés au Psautier. Mais une grande difficulté se présente. Abstraction faite des «mots vides» et des outils grammaticaux, les vocables latins de cette phrase (*psalmus*, *orare*, *deus*, *uersari*, *cor*, *proferre*, *uox*) sont très nombreux chez Augustin, si bien qu'il est difficile d'en faire le point de départ d'un bref article. Pour citer un seul exemple: dans les *Enarrationes in Psalmos* le mot *cor*, «cœur», se rencontre en gros deux mille cinq cents fois. Il faudrait un gros livre, probablement difficile à lire (et à écrire), pour maîtriser une telle quantité de textes.

Heureusement il y a le terme de *hymnus*. Il est suffisamment fréquent pour permettre de fonder sur lui quelques conclusions, sans être écrasant par le nombre de ses emplois. Suivant l'ordre des œuvres d'Augustin dans ses *Retractationes*, nous trouvons un emploi dans le *De Magistro*; un emploi dans le premier livre du *De Sermone Domini in monte*; six emplois dans les *Confessions*; un emploi dans *De Natura boni*; un dans le résumé qu'Augustin donne du *Contra Hilarum* dans les *Retractationes*; un emploi dans le *De Opere monachorum* et deux dans le *De Sancta virginitate*; six dans la *Cité de Dieu*; un dans le troisième livre du *Contra duas epistulas Pelagianorum* et un dans le cinquième livre *Contra Julianum*. Nous pouvons y ajouter un emploi de *hymnus* dans le cinquième livre du *Contra Julianum imperfectum opus* et deux dans le *Speculum*. Il y en a 32 dans la seule Lettre CCXXXVII, mais il faut préciser qu'il s'agit là d'un hymne apocryphe: celui même auquel, d'après les Priscillianistes, Matthieu 26,30 et Marc 14,26 auraient fait allusion en disant qu'«ils partirent pour le mont des Oliviers, *hymno dicto*». Dans les autres Lettres, y compris les Lettres Divjak, il y a en tout sept emplois de *hymnus*. Un emploi se trouve dans les *Tractatus in evangelium Ioannis* et un dans les *Tractatus* sur la Première Épître de Jean. Dans l'ensemble des Sermons, nous rencontrons dix emplois de *hymnus*. Abstraction faite de la Lettre CCXXXVII, cela fait en tout 44 emplois de *hymnus*. Mais particulièrement abondante est la moisson dans les Commentaires de Psaumes, ou *Enarrationes in Psalmos*. On y trouve 97 emplois de *hymnus*. Ces 97 emplois se distribuent sur 27 *Enarrationes*, ou si l'on veut sur 43 de leurs sections. Il arrive en effet qu'une seule section renferme plusieurs emplois de notre terme dans le même contexte.

C'est en regardant de près ces 43 sections que nous commençons notre enquête.

Dans un second temps, nous interrogerons à propos de *hymnus* les ouvrages d'Augustin autres que les *Enarrationes in Psalmos*.

B.1. Trois fois dans ses *Enarrationes in Psalmos*, Augustin donne une définition précise du terme de *hymnus*. Dans la seconde *Enarratio* sur le psaume 34, en 16, il dit très brièvement : « Quand tu chantes un hymne, tu loues Dieu »⁵). Augustin est beaucoup plus explicite au début de son Commentaire du Psaume 72 et dans la section 17 de son Commentaire du Psaume 148. Voici le premier de ces deux textes : « Les hymnes sont des louanges de Dieu, exécutées avec du chant ; les hymnes sont des cantiques dont le contenu est la louange de Dieu. S'il s'agit de louange, mais non pas de Dieu, ce n'est pas un hymne ; s'il s'agit de louange, et de louange de Dieu, sans qu'il y ait du chant, ce n'est pas un hymne. Pour qu'il y ait hymne, il faut donc que la pièce renferme les trois éléments que voici : et de la louange, et de la louange de Dieu, et du chant »⁶). Dans le Commentaire du Psaume 148, Augustin s'exprime d'une façon presque identique : « Un hymne, vous savez ce que c'est : c'est un chant contenant la louange de Dieu. Si tu loues Dieu, mais sans chanter, tu ne dis pas un hymne ; si tu chantes, mais sans louer Dieu, tu ne dis pas un hymne ; si tu loues quelque chose d'autre, sans rapport avec la louange de Dieu, même si c'est en chantant que tu exprimes ta louange, tu ne dis pas un hymne. L'hymne comporte donc les trois éléments que voici : et du chant, et de la louange, et de la louange de Dieu »⁷).

B.2. Or il est intéressant de parcourir, muni de cette définition précise de *hymnus*, les 97 emplois de ce mot dans les *Enarrationes in Psalmos*. Souvent les trois éléments signalés se trouvent effectivement dans le contexte immédiat de *hymnus*. Ces passages ne nous apprennent donc rien d'inédit. Arrêtons-nous plutôt aux exceptions : elles sont parfois éloquentes.

Il y a tout d'abord quelques cas isolés.

⁵) 2 En. Ps. 34,16 : Quando cantas hymnum, laudas deum ... — PL 36, c.341 ; CCL 38, p. 321.

⁶) En. Ps.72,1 : Hymni laudes dei sunt cum cantico : hymni cantus sunt continentes laudem dei. Si sit laus, et non sit dei, non est hymnus ; si sit laus, et dei laus, et non cantetur, non est hymnus. Oportet ergo ut, si sit hymnus, habeat haec tria : et laudem, et dei, et canticum. — PL 36, c.914 ; CCL 38, p. 986.

⁷) En. Ps.148,17 : Hymnus scitis quid est : cantus est cum laude dei. Si laudas deum, et non cantas, non dicis hymnum ; si cantas, et non laudas deum, non dicis hymnum ; si laudas aliud quod non pertinet ad laudem dei, etsi cantando laudes, non dicis hymnum. Hymnus ergo tria ista habet, et cantum, et laudem, et dei. — PL 37, c.1947-1948 ; CCL 40, p. 2176-2177. — Une fois, dans le Commentaire du Psaume 39, en 4, la louange évoquée concerne des « dieux » au pluriel, des *dii alieni*. Il faut que l'objet de la louange soit au contraire « notre Dieu » ; le Psaume le dit : *canticum nouum, hymnum deo nostro*, cantique de louange qui nous rend libres — PL 36, c.435 ; CCL 38, p. 427.

B.2.1. Au début de son Exposé sur le Psaume 6, Augustin cite son titre : *In finem, in hymnis de octauo, psalmus David* : « Pour la fin, faisant partie des hymnes concernant l'octave, psaume de David ». Un des intérêts de ce titre est d'indiquer qu'un seul et même texte peut être à la fois « psaume » et « hymne ». Mais Augustin ne s'arrête pas à cette particularité. Il insiste longuement sur le sens de « l'octave » et estime que ce terme se rapporte au jour du Jugement dernier. Les autres éléments du titre — la « fin », « hymne », « psaume », « David » — seraient d'après lui plus clairs, *manifestiora*⁸⁾, si bien qu'il ne les commente pas et nous prive ainsi de toute explication de *hymnus*.

B.2.2. Dans l'*Enarratio* sur le Psaume 76, en 19, les trois éléments de la définition (1. louange; 2. chantée; 3. de Dieu) sont présents, mais il n'est pas évident qu'ils concernent précisément les *hymni*. Augustin formule en effet l'énumération suivante : *in laudibus dei, in confessionibus peccatorum, in hymnis et canticis, in orationibus*⁹⁾. Son langage est ici très peu technique.

B.2.3. Le Commentaire du Psaume 136 constitue un cas tout particulier. C'est le fameux Psaume qui commence ainsi : « Au bord des fleuves de Babylone nous étions assis et nous pleurions, nous souvenant de Sion; aux peupliers alentours nous avons pendu nos harpes. Et c'est là qu'ils nous demandaient, nos geôliers : « Chantez-nous ... un hymne ... ». Le Psaume 136 ne chante pas directement la louange de Dieu, mais le refus de chanter un texte religieux devant les oreilles bouchées des impies¹⁰⁾.

B.2.4. Dans l'Exposé sur le Psaume 148, en 17, Augustin parle de *cantare hymnum* (au singulier) et de *cantare hymnos dei*, de « psalmodier » et de « chanter les hymnes de Dieu », mais il ne précise pas qu'il s'agit de louanges adressées à Dieu. Il est vrai aussi qu'Augustin ne dit pas que les « chanteurs » dont il parle n'expriment pas la louange de Dieu, mais il n'affirme pas non plus qu'ils le font. Somme toute, il se montre réticent. Ces « chanteurs » sont « les Juifs ». La polémique d'Augustin contre Israël

⁸⁾ En. Ps.6,1 : *In finem, in hymnis de octauo, psalmus David*. De octauo hic uidetur obscurum; (Nam cetera in hoc titulo manifestiora sunt). — PL 36, c.90; CCL 38, p. 27.

⁹⁾ PL 36, c.980; CCL 39, p. 1063-1064.

¹⁰⁾ En. Ps.136,11 : Respondete illis exigentibus a uobis quae capere non possunt, et dicite ex fiducia sancti cantici uestri : *Quomodo cantabimus canticum domini in terra aliena?* — PL 37, c.1768; CCL 40, p. 1971.

est dogmatique et pastorale, mais après ce qui s'est passé dans le passé, surtout pendant la dernière guerre mondiale, il est devenu difficile pour tous de la relire avec sérénité. Les Juifs, bien sûr, chantaient les «hymnes» qu'ils trouvaient dans la Bible, Augustin ne le nie pas. Mais «les Chrétiens», eux, sont unis au Christ; leur «cœur» est très proche de lui, tandis que celui «des Juifs» en est loin¹¹). Mais Augustin ne dit pas que chaque Juif est mauvais et chaque Chrétien un saint homme. Sur ce dernier point un évêque ne pouvait pas nourrir des illusions.

B.2.5. L'Exposé sur le Psaume 72 fait partie de la même polémique. Augustin commence par dire quelques mots sur le titre du Psaume: Les hymnes de David, fils de Jessé, ont cessé. Psaume pour Asaph lui-même: *Defecerunt hymni David, filii Iesse. Psalmus ipsi Asaph*. Que veut dire: «ils ont cessé?» Afin d'amorcer sa réponse, Augustin souligne que ce Psaume n'est pas un Psaume de David tout court, mais un Psaume de «David, fils de Jessé». Arrivé à la fin de son explication de la première partie du titre, Augustin, soulagé, va respirer profondément. Avec l'aide de Dieu, il aura alors dépassé une tâche épineuse. Voici ce qu'il a trouvé comme explication. En tant que fils de Jessé, David était un personnage de l'Ancien Testament. Les «hymnes» du «fils de Jessé», en tant que tel, restaient renfermés dans les perspectives terrestres (mais prophétiques) de la Première Alliance. Augustin ne manque pas de souligner que les Juifs pieux de cette époque de l'histoire du salut vénéraient le Dieu unique et que c'était du Tout-Puissant qu'ils attendaient l'accomplissement de ses promesses terrestres. Et il ne manque pas non plus de souhaiter que les Chrétiens, à qui le véritable bonheur, céleste, est clairement prêché, ne se renferment pas dans des sentiments terrestres qui se comprenaient bien dans le cadre des attentes, prophétiques, d'Israël. Mais les attentes exprimées par les «hymnes» de David en tant que «fils de Jessé» devaient prendre fin quand le nouveau David, le Fils de Dieu, serait venu. D'ailleurs, le Psaume l'atteste, les malheurs d'Israël dans l'Ancien Testament faisaient déjà comprendre à Israël qu'il devait s'ouvrir à des attentes d'un autre genre, dont les prévisions terrestres étaient les symboles prophétiques¹²). Plus loin nous verrons ce

¹¹) En. Ps.148,17: Adtendite Iudaeos ... quotidie et ipsi cantant psalmum, et cantant hymnos dei; ... illorum cor longe est, nostrum autem cor proximum est ... quia Christo adiuncti sumus ... — PL 37, c.1948; CCL 40, p. 2177.

¹²) En. Ps.72,1 et 3-6: 1. Audite, audite dilectissima viscera corporis Christi ... Psalmus iste inscriptionem habet, id est titulum: *Defecerunt hymni David, filii Iesse*. *Psalmus ipsi Asaph* ... Quid est: *Defecerunt hymni David, filii Iesse*? Quid est ergo:

qu'Augustin comprenait par un «Psaume pour Asaph» lui-même¹³). Enfin, rappelons-nous que c'est dans le cadre de cette Explication du Psaume 72 que nous avons rencontré la définition de *hymnus*: cantique, de louange, de Dieu.

B.2.6. Mais il y a un nombre impressionnant d'*Enarrationes* où, autour du terme *hymnus*, Augustin parle de louange, et du Seigneur à qui cette louange s'adresse, mais sans faire la moindre allusion à une quelconque

Defecerunt hymni? Defecerunt hymni David, ait, et addidit *filius Iesse* ... 3 ... cum illud regnum deficeret, ubi regnauit David, filius Iesse, id est homo quidam, etsi propheta, etsi sanctus, quia uidebat et praeuidebat Christum uenturum, de cuius semine etiam secundum carnem nasciturus erat; tamen homo, tamen nondum Christus, tamen nondum rex noster, Filius dei; sed rex David, filius Iesse; quia ergo defecturum erat illius regnum, per quod regnum acceptum laudabatur tunc deus a carnalibus ... hinc solum laudabant deum, nondum intellegentes quid in illis figuris praesignaret et promitteret deus; deficientibus ergo rebus pro quibus laudabat deum populus carnalis, cui regnauit ille David, *defecerunt hymni David*, non Filii dei, sed *filius Iesse* ... Periculosum locum tituli psalmi praesentis, sicut dominus uoluit, praeteruecti sumus; accepistis quare dictum sit: *Defecerunt hymni David, filii Iesse*. 4. Cuius uox est psalmus? *Asaph*. Quid est *Asaph*? Sicut inuenimus in interpretationibus ex lingua hebraea in graecam, et ex graeca nobis in latinam translatis, *Asaph* Synagoga interpretatur. Vox est ergo Synagoga ... Loquitur ... in hoc psalmo Synagoga deficientibus hymnis David, filii Iesse; id est deficientibus rebus temporalibus, per quas solebat a carnali populo laudari deus. Quare autem illae defecerunt, nisi ut aliae quaererentur? Ut quaererentur quae? Quae ibi non erant? Non, sed quae ibi tegebantur figuris; non quae iam ibi non erant, sed ibi tamquam in radice occultabantur quibusdam secretis mysteriorum. Quae? Haec, inquit ipse apostolus, figurae nostrae fuerunt. 5. Et adtendite iam breuiter ipsam figuram nostram ... In ... eremo suspirabatur patriae promissae; quid aliud christiani suspirant iam abluti baptismo? Numquid iam regnant cum Christo? Nondum uentum est ad terram promissionis nostram, sed non defecturam, non enim ibi deficient hymni David. Hoc modo audiant omnes fideles; sciant ubi sint: in eremo sunt; patriae suspirant ... Quia ... figura erat, ad temporale quiddam (sc. ad patriam promissionis) perductus est ille populus. Si ad temporale quiddam perductus est, oportebat ut deficeret, et defectu suo cogeretur quaerere quod numquam deficeret. 6 ... hic ... populus ideo melior erat gentibus, quod quamuis praesentia bona et temporalia, tamen ab uno deo quaerebat, qui est creator omnium, et spiritualium et corporalium ... Adtendit, et uidit quosdam peccatores, impios, blasphemos, seruos daemoniorum, filios diaboli, uiuentes in magna nequitia et superbia, abundare rebus talibus terrenis, temporalibus, pro qualibus rebus ipsa (Synagoga) deo seruiebat; et nata est cogitatio pessima in corde quae faceret nutare pedes, et prope labi a dei uia. Et ecce ista cogitatio in populo erat Veteris Testamenti; utinam non sit in carnalibus fratribus nostris, cum iam aperte praedicatur felicitas Noui Testamenti. Hinc sensus est psalmi, deficientis populi et nutantis: dum considerat bona terrena propter quae seruiebat deo, abundare his qui non seruirent deo, nutat et prope labitur: et cum hymnis illis deficit, quia in talibus cordibus hymni deficiebant. Quid est in talibus cordibus hymni deficiebant? Quia iam talia cogitabant, deum non laudabant ... Non illis bonus uidebatur deus; et quibus deus bonus non uidebatur, non utique ab eis laudabatur; a quibus autem deus non laudabatur, defecerunt in illis hymni. — PL 36, c.913-918; CCL 39, p. 985-991.

¹³) Voir note ¹⁷).

exécution musicale de cet «hymne». Nous avons constaté cela dans seize sections sur quarante-trois, ce qui est considérable. On a l'impression qu'à ses yeux l'élément *cantus* de la définition pouvait, voire devait, être compris dans un sens souple, sans pour autant exclure son sens technique. Afin d'être un chant authentique, le *cantus* devait avant tout présenter une vérité de pensée, et plus encore une vérité de vie. Augustin ne rejette nullement le chant, la modulation des mots du Psaume sur des tons différents, mais, bien augustinienement, il insiste sur la dimension intérieure et spirituelle du chant liturgique.

Dans une *Enarratio* où Augustin parle pourtant de l'exécution musicale du chant, cette insistance est nette. Le verset 14 du Psaume 49 dit: «Offre à Dieu un sacrifice d'action de grâces, accomplis tes vœux pour le Très-Haut». Dans son Commentaire, il est vrai, Augustin parle de *dicere hymnum*, dire un «hymne», mais *dicere*, exprimer par des paroles, n'exclut pas le chant — les dictionnaires le précisent clairement — et le terme de *cantare* se trouve bel et bien dans le contexte. Mais Augustin y intériorise le chant en disant: *uide ne uiuas male et cantes bene*, prends soin de ne pas vivre mal, tout en chantant musicalement bien. Le même Exposé dit un peu plus haut: tu n'es pas exempt de danger en chantant la louange de Dieu: *uide ... ne forte lingua tua deum benedicat, et uita tua deo maledicat*, attention, il ne faudrait pas que ta langue bénisse Dieu, tandis que ta vie serait une injure pour lui¹⁴) — Dans la Règle de saint Augustin, nous lisons, comme nous l'avons vu, que dans le «cœur», dans l'homme intérieur, doit vivre ce qui est formulé par la bouche. Cette phrase vient de recevoir une explication tout appropriée dans ce que nous venons de lire.

Le Commentaire du Psaume 64 insiste également, en 3, sur la dimension intérieure de l'«hymnodie». Augustin n'y rejette nullement l'exécution musicale du Psaume, mais, dit-il, ce qu'il faut est *cantare corde*, chanter par le cœur, donc avec un dynamisme intérieur, et *psallere in cordibus*, psalmodier intérieurement. Il ne faut pas chanter avec des sentiments «babyloniens», mais élever les cœurs à la patrie d'en haut¹⁵).

¹⁴) En. Ps.49,23: ... dicebat: «... dicam unum hymnum matutinum, alium uespertinum, tertium aut quartum in domo mea: quotidie sacrifico sacrificium laudis, et immolo deo meo». Bene facis quidem, si hoc facis; sed uide ne iam securus sis, quia iam hoc facis, et forte lingua tua deum benedicat, et uita tua deo maledicat ... uide ne uiuas male et cantes bene. — PL 36, c.580; CCL 38, p. 593.

¹⁵) En. Ps.64,3: ... modo ibi es adhuc, in Babylone? Ibi, inquit, sum ..., ibi sum carne, non corde ..., unde canto, non ibi: non enim carne canto, sed corde. Carnem quidem

Et l'*Enarratio* sur le Psaume 102 dit, en 28, qu'on doit psalmodier par sa vie. À quoi servirait-il que notre bouche chante verbalement des louanges de Dieu, si notre vie exhale le sacrilège: *quid prodest quia hymnum cantat lingua tua, si sacrilegium exhalat uita tua*¹⁶)?

Tout cela explique bien pourquoi Augustin — sauf dans quelques cas particuliers que nous avons signalés — précise toujours que tout «hymne» est louange de Dieu, tandis que souvent aucune mention n'est faite de son exécution musicale. Le troisième élément de la définition, le *cantus*, est l'élément le moins essentiel. Pour l'intériorisme d'Augustin, le chant vrai concerne la pensée que le chant exprime, et plus encore la vie qui lui assure son authenticité.

C. Ouvrons maintenant une deuxième recherche. Les «hymnes» sont chantés, soit au sens technique du terme «chanter», soit dans un sens plus intériorisé du même verbe. Mais qui sont les exécutants de ce *cantus*?

C.1. Donnons tout d'abord, avec Augustin, une réponse globale à cette question. Dans les quarante-trois sections des *Enarrationes in Psalmos* où se retrouve le terme de *hymnus*, les «chanteurs» sont indiqués surtout par «nous» et «toi», mais aussi par «vous», «moi» et «on». Il s'agit nettement de l'assemblée à laquelle Augustin s'adresse et dont il fait lui-même partie. Même quand il dit «moi», il ne pense pas à lui-même personnellement, mais au «Chrétien en général» se trouvant devant et avec l'évêque.

Il reste que dans quelques textes nous entendons parler d'exécutants autres que les membres de l'assemblée. Et ailleurs nous trouvons des précisions intéressantes en ce qui concerne les «chanteurs» indiqués globalement surtout par «nous» et par «toi».

C.2. Nous parlons d'abord des cas qui font exception. Comme dans la recherche précédente, ces exceptions sont éloquentes.

C.2.1. Dans cette recherche précédente, nous avons déjà rencontré un

sonantem audiunt et ciues Babyloniae; cordis autem sonum audit conditor Ierusalem. Unde ... apostolus ... *Cantantes*, inquit, *et psallentes in cordibus uestris domino* ... Ne inde cantetis, unde estis in Babylonia; sed inde cantate, unde sursum habitatis ... — PL 36, c.774-775; CCL 39, p. 825.

¹⁶) En. Ps.102,28. — PL 37, c.1335; CCL 40, p. 1472.

genre d'exécutants qui n'appartenait pas à l'assemblée habituelle autour d'Augustin. Nous pensons aux Juifs.

On a vu que le Commentaire du Psaume 72 mentionnait des «hymnes de David, fils de Jessé». Ce Psaume est présenté comme composé pour Asaph, pour la «Synagogue». Son cantique se place tout légitimement dans les perspectives terrestres de l'Ancienne Alliance. Celui qui chante est tout près de reprocher au Seigneur qu'il donne à des impies un bonheur que les Juifs fidèles souvent n'ont pas. Mais il se reprend, en comprenant que les «hymnes de David, fils de Jessé», avec leurs perspectives terrestres, n'étaient qu'une étape et qu'il fallait soupirer après un autre bonheur. S'agissait-il pour ce chanteur d'une rupture absolue? Non pas. Ce nouveau bonheur était d'une façon prophétique présent dans les réalités terrestres de l'Ancien Testament comme dans une racine. Le bonheur qui y est annoncé prophétiquement, lui, sera définitif et éternel, et non pas transitoire comme les «hymnes de David, fils de Jessé»¹⁷).

L'Exposé sur le Psaume 148, en 17, nous va également parler des Juifs¹⁸) en disant qu'eux aussi psalmodient et chantent les mêmes «hymnes» que les Chrétiens, mais sans se rendre compte de leur valeur prophétique et de leur accomplissement dans le Christ.

Ce langage doit paraître dur à certains de nos lecteurs, mais il n'est certainement pas de nature ethnique, et n'attaque personne individuellement.

C.2.2. Le verset 6 du Psaume 32 loue le Seigneur parce que «par sa parole les cieux ont été faits». Ce terme de «cieux», estime Augustin, peut indiquer les saints apôtres de Dieu, les prédicateurs de la parole de vérité. Mais le mot peut faire penser aussi aux «cieux supérieurs» et à leurs habitants qui, ensemble, font résonner à la gloire de Dieu un seul «hymne» harmonieux et sans fin, *ibi unus quidam hymnus indeficiens concinens ab omnibus praedicat deum*¹⁹).

L'Exposé sur le Psaume 148, en 17, évoque également l'«hymne» éternel chanté au ciel, *hymnus sempiternus in caelo*. Nous rencontrerons ce Commentaire encore une fois plus loin.

¹⁷) En. Ps.72,4-5. Voir note ¹²).

¹⁸) Voir note ⁴⁷).

¹⁹) 2 En. Ps.32,6. — PL 36, c.288; CCL 38, p. 259.

C.2.3. Le Psaume 64 débute ainsi: «À toi la louange est due, o Dieu, dans Sion», *te decet hymnus, deus, in Sion*. Il faut chanter les louanges de Dieu, mais on doit le faire dans le cadre de «Jérusalem», et non pas dans celui de «Babylone». Ceux qui chantent l'hymne «à Babylone», c'est-à-dire les citoyens de Babylone, ne le chantent pas comme il faut, *non decenter*, même si leur cantique s'adresse verbalement à Dieu. C'est pourquoi l'*Ecclésiastique* dit en 15,9: «La louange ne sied pas à la bouche du pécheur»²⁰).

C.2.4. Dans le second Exposé sur le Psaume 33, Augustin évoque, en 22, l'hymne des trois jeunes gens dans la fournaise à Babylone. Le Psaume 33,18 parle de certains «justes» et Augustin explique que c'étaient ces jeunes qui, depuis le feu de la fournaise, ont clamé vers le Seigneur et que pendant qu'ils louaient Dieu, les flammes se sont refroidies²¹). Le même cantique est évoqué dans le premier Exposé sur le Psaume 68, en 5. Augustin précise qu'il s'agit de cette fameuse louange qui monte des choses terrestres aux choses célestes ou, si l'on veut, qui descend des choses célestes vers les choses terrestres pour en louer le Créateur. Mais bien sûr, c'est par la voix des hommes que les créatures sans intelligence louent le Seigneur²²). Le même *hymnus* de toute la création, exécuté par les trois jeunes gens dans la fournaise, est mentionné dans le Commentaire du psaume 144, en 13. À toutes les œuvres du Seigneur, depuis les créatures célestes jusqu'aux créatures d'ici-bas les trois «chorèges» disent: «Bénissez le Seigneur, dites-lui un cantique de louange»²³).

Disons dès maintenant que la mention de cet *hymnus* se retrouve dans le *De Natura boni* 16; deux fois dans le *De Sancta virginitate* 56(57); une fois dans la *Cité de Dieu* XI,9; le *Contra Julianum* V,3(28); le *Contra Julianum imperfectum opus* V,44; la Lettre XXXVI,16; la Lettre

²⁰) En. Ps.64,3: *Te decet hymnus, deus, in Sion*. In Sion te decet hymnus, non in Babylonia. Qui cantant in Babylonia, ciues Babyloniae, etiam hymnum dei non decenter cantant. Audi uocem scripturae: *Non est speciosa laus in ore peccatoris*. — PL 36, c.775; CCL 39, p. 825.

²¹) En. Ps.33-2, 22: Ille enim ... tulit de flamma tres pueros 5. Nonne illi in ignibus hymnizabant ...? — PL 36, c.320; CCL 38, p. 296.

²²) 1 En. Ps.68,5: Vniuersa creatura laudans deum a tribus pueris in camino commemoratur; et a terrenis ad caelestia, uel a caelestibus ad terrena hymnus laudantium deum peruenit. — PL 36, c.845; CCL 39, p. 906.

²³) En. Ps.144,13: Nonne ... omnia (opera dei) tres illi pueri enumerant, deambulant inter flammas innoxias ... Omnibus dicunt a caelestibus usque ad terrena: *Benedicite, hymnum dicite* ... — PL 37, c.1878; CCL 40, p. 2098.

CCXXVII; le *Tractatus in Ioannis evangelium* 58,4 et in *epistulam Ioannis* 3,9. Nous pouvons encore ajouter ceci: dans la *Cité de Dieu*, en XII,4, Augustin appelle *hymnus* un autre texte de l'Ancien Testament, à savoir le cantique par lequel Anne, la mère de Samuel, a exprimé sa gratitude pour la naissance de son fils²⁴). On pourrait donc se demander si, par la séquence *psalmis et hymnis* dans sa Règle, Augustin ne veut pas dire: par des Psaumes, et par des Cantiques bibliques comme celui des trois hommes dans la fournaise et celui d'Anne. *Hymnus* aurait alors un sens liturgique technique. Rappelons que le Psautier dans les manuscrits grecs et latins est parfois suivi d'un ensemble de Cantiques bibliques dont précisément celui des jeunes gens et d'Anne font partie²⁵). Mais dans son Exposé sur le Psaume 53, en 3, Augustin affirme: ... faisant partie des *hymni* veut dire, faisant partie des louanges. Puis, il pose la question de savoir: Quelles louanges? Et pour répondre à cette question il cite une seule phrase du Livre de Job (1,21), phrase qui, elle, ne fait pas partie de cette liste: «Le Seigneur a donné, le Seigneur a repris; que le Nom du Seigneur soit béni!»²⁶) Cela nous fait croire que pour Augustin toute louange de Dieu, surtout chantée dans le «cœur», ou même exclusivement chantée dans le «cœur», était un *hymnus* et que ce mot ne désignait pas chez lui une série déterminée de louanges de Dieu.

Soulignons pourtant que jusqu'ici rien ne nous a invités à penser que pour Augustin un *hymnus* pourrait être une pièce non-biblique.

C.2.5. Dans le Commentaire du Psaume 102, en 2, ce n'est pas «toi» qui es censé chanter, mais «ton âme» *anima tua*²⁷); plus loin, en 28, ce n'est pas «toi» non plus, mais «ta langue», *lingua tua*²⁸) (opposée à «ta vie», comme nous l'avons déjà vu). Il ne s'agit pas là de variantes

²⁴) Il nous a paru suffisant de signaler les faits sans énumérer les références.

²⁵) Voir l'édition de la LXX par A. RAHLFS, vol. 2, Stuttgart, (1952⁵), p. 164-183. Concernant la tradition latine voir la notice *Cantica* dans *Vetus Latina: 28. Arbeitsbericht der Stiftung; 17. Bericht des Instituts*, Freiburg, 1984, p. 33-34.

²⁶) En. Ps.53,3: ... in hymnis: hoc est in laudibus. Quibus laudibus? Dominus dedit, dominus abstulit; sicut domino placuit, ita factum est; sit nomen domini benedictum. — PL 36, c.622; CCL 39, p. 649.

²⁷) En. Ps.102,2: Cum conuenis ad ecclesiam hymnum dicere, sonat uox tua laudes dei. Dixisti quantum potuisti, discessisti; sonet anima tua laudes dei. Negotium agis, laudet deum anima tua. Cibus capis ...; audeo dicere: cum dormis, benedicat anima tua dominum ... Innocentia tua etiam in dormiente uox est animae tuae. — PL 37, c.1317; CCL 40, p. 1451-1542.

²⁸) En. Ps.102,28: Quid prodest quia hymnum cantat lingua tua, si sacrilegium exhalat uita tua? Male uiuendo multas linguas misisti in blasphemiam. Lingua tua uacat hymno, et ceterae te intuentium uacant blasphemias. — PL 37, c.1335; CCL 40, p. 1472.

insignifiantes. Dans ces deux passages, Augustin oppose l'«hymnodie» intérieure, celle de l'«âme» ou de la «vie», à l'«hymnodie» extérieure, émise par la «voix», la *uox*, ou par la «langue», la *lingua*: Quand tu vas à l'assemblée dans l'église pour dire un *hymnus*, ta voix fait sonner des louanges de Dieu ... Une fois l'assemblée dispersée, que ce soit «ton âme», ton «toi» profond, qui profère des éloges de Dieu, soit lors de l'une ou de l'autre de tes occupations, soit à table ..., j'ose même dire pendant ton sommeil. Ton innocence est la voix de ton âme, même quand tu dors.

C.2.6. Nous rencontrons quelque chose de semblable, mais nullement identique, dans l'Exposé sur le Psaume 145, en 6. Là ce n'est pas «moi» qui chante, mais «mon âme». Le Psalmiste dit à son âme: Loue le Seigneur! Il y a donc, pour ainsi dire, deux exécutants: le Psalmiste lui-même et son âme. Augustin profite de ce dédoublement pour parler des distractions qui entravent la prière: Pourquoi m'adresser à «mon âme»? C'est nous-mêmes qui disons des louanges à Dieu, c'est nous-mêmes qui «hymnodions» chaque jour; quotidiennement cela est fait par notre bouche et notre cœur, bien que ce soit dans la mesure de nos possibilités. Pourquoi donc ce dédoublement? C'est qu'il y a deux «nous» en nous. Nos paroles présentent encore une faiblesse, on ne sait pas se placer au niveau de Celui auquel on s'adresse. Regardons cette homme qui chante. Il est debout, il adresse son chant à Dieu; cela dure un bon moment, et il arrive alors souvent que les lèvres remuent pour qu'il chante, tandis que sa pensée voltige à travers je ne sais quelles préoccupations. Notre esprit, notre *mens*, était donc pour ainsi dire debout devant Dieu pour chanter ses louanges, mais l'autre «nous», notre âme, *anima*, était ballottée à droite et à gauche à travers toutes sortes d'envies, de soucis, d'affaires. C'est comme si l'esprit regarde d'en haut cette âme voltigeante et, s'adressant à elle dans sa pénible agitation, lui dit: «Loue donc le Seigneur, mon âme! Pourquoi t'agites-tu pour autre chose, pourquoi ce souci pour des choses terrestres te préoccupe-t-il? Reste debout avec moi, loue le Seigneur». Et alors, dirait-on, l'âme se sent écrasée: elle n'est pas capable de rester debout comme elle le devrait et elle répond à l'esprit: je loue le Seigneur dans la mesure de mes possibilités, maigrement, avec sécheresse, chétivement. Tant que nous sommes ici-bas, dans notre corps terrestre, nous cheminons encore loin du Seigneur. Il faut encore que, du multiple, je me ramasse et m'unifie, mais dans cette vie cela me dépasse, et c'est cette impuissance qui m'écrase²⁹).

²⁹) En. Ps.145,6: *Lauda, anima mea, dominum*. Et quid est fratres? Nonne laudamus dominum? nonne quotidie hymnum nos cantamus? nonne quotidie pro modulo nostro

(Ailleurs, dans son *Enarratio* sur le Psaume 85, en 7, Augustin nous parle de ses propres distractions en disant qu'il n'est qu'un homme au milieu d'autres hommes et pris parmi eux pour être à la place qu'il occupe devant eux. Sa pensée est souvent ailleurs. «Dieu me supporte», dit-il et c'est Dieu qui rendra notre prière parfaite dans l'éternité. Mais faut-il désespérer du genre humain et dire que tout homme est voué à la damnation éternelle à partir du moment où une distraction se glisse dans sa prière et l'interrompt? Bref, dit-il, si nous affirmions cela, je ne vois pas quel espoir nous resterait³⁰⁾).

Somme toute, les «autres exécutants» sont les Juifs, ou les habitants des cieux supérieurs, ou les «citoyens de Babylone», ou les trois jeunes gens dans la fournaise babylonienne, ou Anne, ou Job, ou «ta langue» qui ne serait pas en harmonie avec «ta vie», ou «mon âme» agitée, qui n'a pas la même tranquillité que «mon esprit».

C.3. Il y a aussi des textes qui par rapport à «nous», «toi», «vous», «moi» et «on», apportent des précisions dont certaines sont du plus haut intérêt. Nous commençons par lire le Commentaire qui dans ce domaine est le plus nancé. Par la suite nous citerons les textes dans l'ordre de Psautier.

C.3.1. Notre premier passage est le début de l'*Enarratio* sur le Psaume 60. La voix qui résonne dans ce Psaume est notre voix, dit Augustin, et non pas la voix de quelqu'un du dehors. Mais en disant «notre voix», Augustin ne veut pas dire uniquement: la voix qui nous appartient en propre à vous et à moi, qui nous nous trouvons maintenant réunis ici. Il

sonat os nostrum, parturit cor nostrum laudes dei? ... Magnum est quod laudamus; sed quod (quo?) laudamus adhuc infirmum est. Quando implet laudator excellentiam laudati? Ecce homo stat, cantat deo aliquando prolixius, et saepe labia mouentur ad cantum, cogitatio autem per nescio quae desideria uolat. Stabat ergo mens nostra quodam modo ad laudem dei, et anima nostra per diuersas cupiditates uel curas negotiorum hac atque illac fluitabat. Quasi desuper adtentit ipsa mens ad fluitantem hac atque illac, et eius inquietudinem molestiarum quasi conuersa alloquitur: *Lauda, anima mea, dominum*. Quid est quod de aliis rebus satagis? quid est quod te occupat cura rerum terrenarum...? Sta mecum, lauda dominum. Et quasi ipsa anima praegratuata, et non ualens ita consistere ut dignum est, respondet menti ...: *Laudo quantum possum, tenuiter, exiliter, infirmiter*. Quare? Quia quamdiu sumus in corpore, peregrinamur a domino ...; tolle mihi corpus quod aggrauat animam ... ut a multis in unum confluam, et laudo dominum; quamdiu ita sum, non possum, praegrauor. — PL 37, c.1888; CCL 40, p. 2109.

³⁰⁾ Voir En. Ps.85,7. — PL 37, c.1086; CCL 39, p. 1181-1182. — Le terme de *hymnus* ne se trouve pas dans ce passage.

s'agit de notre voix à nous tous, qui sommes dispersés dans le monde tout entier, de l'Orient jusqu'à l'Occident. Cette voix parle comme celle d'un seul homme. Bien sûr, il ne s'agit pas d'un seul homme, mais c'est l'unité de tous ces hommes qui parle comme un seul homme. Et Augustin de préciser cela encore davantage: nous tous nous sommes un seul homme dans le Christ. De cet homme unique la Tête se trouve au ciel, tandis que ses membres peinent encore sur la terre, et c'est à cause de leur peine qu'ils assument les paroles du Psaume³¹). Dans la suite de son Exposé Augustin affirmera encore à plusieurs reprises que c'est toute l'Église, une dans le Christ, qui s'adresse au Père dans cet «hymne».

C.3.2. Déjà dans la plus ancienne *Enarratio* de notre répertoire, celle sur le Psaume 6, se trouve la perspective ecclésiale dont je viens de parler. Qui chante l'«hymne» qu'est le Psaume 6? Augustin affirme: c'est l'Église qui prie dans ce Psaume. Celui-ci commence par: «Seigneur, ne me châtie point dans ta colère, ne me reprends point dans ta fureur». Augustin explique: cette prière est celle d'une âme qui non seulement ne veut pas être châtiée par Dieu en colère, mais même pas être reprise, c'est-à-dire redressée et formée. Est-ce dont l'Église qui parle, ou une âme en révolte? Augustin ne le précise pas. Il pense sans doute que c'est toute l'Église qui «joue» ainsi la contestation. Un peu plus loin dans la même *Enarratio* nous retrouvons cette âme, mais désormais elle voudrait se convertir. Après avoir pour ainsi dire chassé son Dieu, celui qui prie dit en effet: «Reviens, Seigneur, délivre mon âme». Celle-ci se sent exaucée et aussi dit-elle: «Loin de moi, tous les malfaisants, car le Seigneur a exaucé la voix de mes sanglots». Alors Augustin retourne aux perspectives collectivement ecclésiales du début de son Exposé: Après tant de difficultés, l'âme pieuse fait comprendre qu'elle a été exaucée, mais cela peut se comprendre aussi de toute l'Église. Ou bien le Psaume s'exprimerait prophétiquement en pensant au Jugement dernier où les impies seront séparés des justes; ou bien il s'agirait déjà de la situation actuelle:

³¹) En. Ps.60,1: Vocem autem in isto psalmo ... nostram debemus agnoscere, non alicuius extranei. Nostram autem non sic dixi, quasi eorum tantum qui in praesentia sumus modo; sed nostram qui sumus per totum mundum, qui sumus ab oriente usque in occidentem. Et ut noueritis sic esse uocem nostram, loquitur hic quasi unus homo; non est autem unus homo, sed tamquam unus unitas loquitur. In Christo autem nos omnes unus homo; quia huius unius hominis caput est in caelo, et membra adhuc laborant in terra, et quia laborant, uidete quid dicat. — PL 36, c.723-724; CCL 39, p. 765-766.

les bons grains et la balle sont encore mélangés, mais sur l'aire dénudée ils sont déjà séparés, sans qu'on puisse le voir³²).

C.3.3. Le verset 4 du Psaume 39 dit : «En ma bouche le Seigneur mit un chant nouveau, louange à notre Dieu», *immisit in os meum canticum nouum, hymnum deo nostro*. Comme d'habitude Augustin affirme que cela est chanté par «toi», par «nous». Ensuite il se met à préciser : Quelqu'un demande peut-être qui est celui qui parle dans ce Psaume. C'est en quelques mots que je puis le dire : c'est le Christ. Mais comme vous le savez, et comme il faut souvent le dire, le Christ parle tantôt en son propre nom, c'est-à-dire comme étant la Tête, ... tantôt il parle en notre nom, c'est-à-dire au nom de ses membres ... Telle est la charité du Christ ... C'est l'hymne de cet amour qu'il a mis dans notre bouche, et c'est lui qui dit ce cantique au nom de ses membres³³).

Plus loin, en 13, Augustin parle encore une fois de la nouveauté de ce chant. Il est exécuté, dira-t-il, par «nous», c'est-à-dire par nous autres Chrétiens. Car les Juifs sont restés dans l'ombre, ils ne peuvent pas supporter le soleil de la gloire; nous, nous sommes déjà dans la lumière, nous avons le corps du Christ, nous avons le sang du Christ. S'il est vrai que nous avons une vie nouvelle, il est de notre devoir de chanter un cantique nouveau, un hymne à notre Dieu³⁴).

C.3.4. D'après la traduction utilisée par Augustin, le Psaume 43 dit au verset 13 : «Tu as vendu ton peuple à vil prix et il n'y avait pas foule

³²) En. Ps.6,3,5 et 10: 3. ... orat ecclesia in hoc psalmo: *Domine, ne in ira tua arguas me ... nec in furore tuo corripas me* ... In qua ira non solum argui se non uult anima quae nunc orat, sed nec corripui, id est emendari uel erudiri ... 5. *Conuertere, domine, et erue animam meam* ... 10. ... post tantas difficultates exauditam se anima pia significans — quam licet etiam ecclesiam intellegere — uide quid adiungit: *Discedite a me, omnes qui operamini iniquitatem, quoniam exaudiuit dominus uocem fletus mei*. Vel in prophetia dictum est, quoniam discessuri sunt, id est, separabuntur a iustis impii, cum iudicii dies uenerit; uel nunc. Quia ... in area nuda iam grana separata sunt a paleis, quamuis inter palea lateant. — PL 36, c.91-92 et 95; CCL 38, p. 29-30 et 33.

³³) En. Ps.39,5: Forte quaerit aliquis, quae persona loquitur in hoc psalmo. Breuiter dixerim, Christus est. Sed sicut nostis, et saepe dicendum est, Christus aliquando loquitur ex se, id est ex capite nostro; ... loquitur aliquando et ex nobis, id est ex membris suis ... Haec est caritas Christi ... Huius rei hymnum immisit in os nostrum, et dicit hoc ex membris suis. — PL 36, c.436; CCL 38, p. 428.

³⁴) En. Ps.39,13: In umbra remanserunt, solem gloriae ferre non possunt; iam nos in luce sumus, tenemus corpus Christi, tenemus sanguinem Christi. Si habemus nouam uitam, cantemus canticum nouum, hymnum deo nostro. — PL 36, c.443; CCL 38, p.436.

quand ils chantaient des jubilations». Ces paroles se rapporteraient aux persécutions. Le chant harmonieux des louanges de Dieu était alors interrompu, tandis que, en temps de «paix», la fraternité, dans une douce harmonie, les fait résonner aux oreilles de Dieu, *hymni solent in pace concini dulcique concentu fraternitatis dei auribus personari*³⁵). Au lieu de «nous» ou de «toi», Augustin parle donc ici de la fraternité ecclésiale.

C.3.5. Le Psaume 44 commence ainsi: «Mon cœur a prononcé une parole bonne ...». C'est le Psalmiste qui dit cela, explique Augustin, mais il parle au nom du Père qui a proféré le Verbe divin. Mais Augustin n'ignore pas que d'après certains le Psalmiste parle plutôt en son nom personnel: disant son «hymne», c'est lui qui formule une parole bonne. Et il ajoute: «C'est au roi en personne que je voue mes œuvres». Par cela il aurait voulu faire comprendre qu'à l'œuvre suprême de l'homme n'est autre que la louange de Dieu. Il appartient à Dieu de te plaire par sa prestance, par ce qu'il fait voir de soi-même: il appartient à «toi» de louer Dieu dans une action de grâces³⁶). Dans cette optique, celui qui chante est donc le Psalmiste, mais c'est à «toi», à nous tous, de suivre ses pas.

C.3.6. Le titre du Psaume 53 indique l'occasion de sa composition. Les gens de Ziph (*Premier livre des Rois*, 23,14-19) étaient allés voir le roi Saül pour lui révéler que David se cachait chez eux. Alors David s'adressa au Seigneur en disant: «Dieu, par ton nom sauve-moi, par ton pouvoir fais-moi raison». Augustin estime que c'est à l'Église d'assumer ces paroles et de se plaindre ainsi par la bouche de David. L'Église en effet est encore cachée au beau milieu des «gens de Ziph». Que tout le Corps du Christ prononce donc ce que dit David. Les qualités profondes de l'Église sont encore occultées et elle attend la récompense de ses mérites d'un Jugement également encore occulté. Les «gens de Ziph» ont beau être florissants — c'est la signification de leur nom —, devant les

³⁵) En. Ps.43,13. — PL 36, c.487; CCL 38, p. 486.

³⁶) En. Ps.44,9: Non defuerunt qui omnia etiam superiora uerba ex prophetarum persona accipi mallent; et hoc quod dictum est: *Eructauit cor meum uerbum bonum*, ex propheta uoluerint intellegi, ueluti dicente hymnum. (Quisquis enim dicit hymnum deo, eructat cor eius uerbum bonum ...). Vt et illud quod adiunctum est: *Dico ego opera mea regi*, significare uoluerit summum hominis opus non esse, nisi deum laudare. Illius est specie sua placere tibi, ad te pertinet eum in gratiarum actione laudare. — PL 36, c.499-500; CCL 38, p. 500-501.

regards de tout le monde, le déshonneur de David, du Christ crucifié, est préférable à la gloire des *Ziphaei*³⁷).

C.3.7. Le cas du Commentaire du Psaume 66, en 3, est très particulier et exceptionnel. Pour suivre l'Exposé d'Augustin il faut avoir présents à l'esprit deux textes du livre des *Proverbes*: 6,6-8 et 30,25. Dans le premier le sage dit: «Va voir la fourmi, paresseux! ...; durant l'été elle assure sa provende, et amasse, au temps de la moisson, sa nourriture». Et dans le second: «... les fourmis, peuple chétif, qui en été assure sa provende». Dans son *Enarratio* Augustin présente l'«hymne» comme chanté par l'une de ces fourmis. Elle fait des réserves pendant l'été (politique) et en profite pendant le «grand froid». Tant que tout va bien, la «fourmi de Dieu» court à l'église tous les jours, y prie, écoute les lectures, «hymnodie» (*hymnum cantat*), rumine ce qu'elle a entendu, réfléchit là-dessus, met en réserve, intérieurement, les grains de blé qu'elle a ramassés sur l'aire. Et quand ensuite les choses tournent mal, elle peut vivre sur ses souvenirs. Beaucoup de gens en effet subissent des tourments aussi terribles qu'ils n'ont pas la possibilité de lire ou d'écouter quoi que ce soit. Ce Commentaire a de toute évidence été prononcé pendant l'époque sombre qui a vu la prise de Rome en 410. Dans l'auditoire de l'évêque ont dû se trouver des gens qui comprenaient trop bien la réflexion par laquelle Augustin terminait ses propos: Il arrive que personne n'a le droit de leur rendre visite pour leur apporter de l'encouragement. Que la fourmi puisse se détourner de ses malheurs en puisant dans ses réserves estivales³⁸). — L'Antiquité, elle aussi, a dû avoir ses Auschwitz et ses Buchenwald.

³⁷) En. Ps.53,4: *Deus in nomine tuo saluum me fac, et in uirtute tua iudica me*. Hoc dicat ecclesia latens inter Ziphaeos. Hoc dicat corpus christianum habens in occulto bonum morum suorum, sperans de occulto mercedem meritorum suorum ...; ... ut eius (sc. Christi Iesu) eligeremus opprobrium, magis quam gloriam florentium Ziphaeorum. — PL 36, c.622-623; CCL 39, p. 649.

³⁸) En. Ps.66,3: ... hiems erat: redit formica ad id quod aestate collegit, et intus in secreto suo, ubi nemo uidet, aestiuus laboribus recreatur ... Vide formicam dei: surgit quotidie, currit ad ecclesiam dei, orat, audit lectionem, hymnum cantat, ruminat quod audiuit, apud se cogitat, recondit intus grana collecta de area ... Venit hiems aliquando ... Modo intus formica comedit labores aestatis ... Quam ... multi ... tribulationem ita patiuntur, ut non eis uacet, nec legere aliquid, nec audire aliquid; nec forte admittuntur ad eos qui eos consolentur. Remansit formica in cauerna; uideat si collegit aliquid aestate, quo se amoueat hieme. — PL 36, c.805-806; CCL 39, p. 860-861.

C.3.8. Le Psaume 67 est présenté par Augustin, en 28, comme chanté par le Psalmiste de jadis. Mais ses paroles avaient une valeur prophétique. Par l'Esprit, ou dans son propre esprit, il prévoit la réalisation de son cantique, la victoire de Dieu qui captive la captivité elle-même. Et toute l'*Enarratio* de ce Psaume est traversée par la pensée que c'est maintenant l'Église qui peut reprendre les paroles de ce prophète comme une action de grâces³⁹).

C.3.9. Nous retrouvons maintenant le Commentaire du Psaume 72. S'adressant à ses auditeurs carthaginois, Augustin ouvre son Exposé en dépassant le «vous» habituel par cette adresse inattendue: «très chères entrailles du corps du Christ». Puis le prédicateur parle de «nous». Il précise que ce Psaume remonte à la «Synagogue» et insiste sur le caractère prophétique de ces paroles encore «terrestres». Le peuple élu soupirait dans le désert après sa patrie, la Terre promise. Nous aussi nous soupirons encore après la patrie; nous ne régnons pas encore avec le Christ; nous ne sommes pas encore arrivés dans cette Terre promise qui ne prendra jamais fin et où résonneront des «hymnes» qui, contrairement aux «hymnes de David-fils-de-Jessé», ne se termineront jamais. Maintenant, que tous les fidèles ouvrent l'oreille, qu'ils sachent où ils se trouvent: ils sont au désert et soupirent après la patrie⁴⁰).

C.3.10. L'*Enarratio* sur le Psaume 99 évoque, en 12, deux catégories de «hymnodians»: d'abord les Chrétiens en général, les *homines christiani*, ensuite les moines, c'est-à-dire les frères qui mènent la vie commune, les *fratres in uita communi*⁴¹).

C.3.11. Le Psaume 138 est supposé être chanté par des chanteurs que le Seigneur a «accueillis du ventre de leur mère». Il s'agit de l'ensemble des Chrétiens. Les uns sont venus du judaïsme, si bien que leur mère fût la «Synagogue», les autres sont venus du paganisme, et leur mère était donc «Babylone». À celui qui vient de «Babylone» Augustin dit: sors désormais du ventre de Babylone, commence à chanter pour Dieu un cantique de louange; viens dehors et commence à vivre; Dieu

³⁹) En. Ps.67,28: ... qui haec canebat, in spiritu ea praeuidens, impletus etiam ipse laetitia, eructavit hymnum ... Quotidie (dominus deus) hoc agit usque in finem: captiuat captiuitatem ... — PL 36, c.831; CCL 39, p. 890.

⁴⁰) En. Ps.72,1 et 4-5. Voir note ¹²).

⁴¹) En. Ps.99,12. — PL 37, c.1278; CCL 39, p. 1400-1401.

t'accueillera du ventre de ta mère, comme il a accueilli l'apôtre Paul du ventre de la Synagogue⁴²).

C.3.12. Enfin l'Exposé sur le Psaume 148. Redisons qu'il faut beaucoup de sérénité pour voir dans ce genre de paroles d'Augustin, et d'autres, l'expression d'une pensée théologique et non pas une attaque d'ordre ethnique. Augustin explique, en 17, que le peuple juif, bien sûr, psalmodie et chante des *hymni*, mais pour les chanter comme il faut, on doit faire partie de ces «fils d'Israël qui s'approchent de Dieu», comme Marie, de laquelle est né le Christ, dans lequel Christ nous sommes, nous. Bref, les véritables fils d'Israël, c'est nous. C'est en croyant, que nous avons trouvé ce que les Juifs ont perdu par l'incroyance. Abraham crut Dieu, et ce lui fut compté comme justice. Et la descendance d'Abraham était le Christ, dans lequel Christ nous sommes⁴³). C'est dur à entendre. Mais soulignons qu'en ce qui concerne ces «fils d'Israël qui s'approchent de Dieu», les Chrétiens donc, Augustin dit précisément que dans la vie actuelle ils doivent encore s'approcher du Christ dans l'«espérance», dans la *spes*, en attendant la *res*, la réalisation, de nos désirs; il faut attendre encore l'heure de la venue de cet *hymnus sempiternus*, cet "hymne" sans fin qu'Augustin évoque dans ce même Commentaire.

D. Avant d'interroger les autres œuvres d'Augustin sur son emploi de *hymnus*, nous retournons un instant à notre point de départ. Dans le deuxième chapitre de sa Règle monastique, Augustin a écrit: «Lorsque vous priez Dieu par des Psaumes et des 'hymnes', que vive dans votre cœur ce qui est formulé par vos lèvres». La première partie de notre recherche sur *hymnus* nous a fait comprendre qu'Augustin attachait une

⁴²) En. Ps.138,18: *Iam exi de utero Babyloniae, incipe cantare hymnum domino: egredere et nascere; suscipiet te deus ex utero matris tuae ... Quae erat mater (Pauli)? Synagoga ... Ergo ille qui Paulum segregavit ab utero matris suae, ipse et nos segregavit ab utero matris nostrae. Cuius matris nostrae? Illius Babyloniae.* — PL 37, c.1795; CCL 40, p. 2002.

⁴³) En. Ps.148,17: *Hymnus omnibus sanctis eius. Accipiant sancti eius hymnum, dicant sancti eius hymnum; quia hoc est quod accepturi sunt in fine: hymnus sempiternus ... Hoc est: Hymnus omnibus sanctis eius. Qui sunt sancti eius? Filii Israel, populo adpropinquanti sibi. Nemo dicat: Non sum filius Israel. Ne putetis Iudaeos filios Israel esse, et nos non esse filios Israel, audeo vobis dicere, fratres mei: illi non sunt, et nos sumus ... Credendo quippe inuenimus, quod illi non credendo amiserunt; quia credidit Abraham deo, et deputatum est illi ad iustitiam. Et semen Abrahae Christus, in quo Christo nos sumus; et ex Israel populus, de quo populo Maria, de qua Maria Christus, in quo Christo nos: ergo filii Israel nos.* — PL 37, c.1948; CCL 40, p. 2177.

importance primordiale à la vérité intérieure de la prière; il faut avant tout chanter par sa vie; le *cantus* musical a une valeur relative. La deuxième partie de cette recherche a souligné que ce qui doit vivre dans le «cœur» de celui qui prie, c'est l'Église, c'est le Christ qui en est la Tête et la fait vivre. Les autres phrases (1,2 et 4) du deuxième chapitre, sur l'office liturgique et sur la prière en général, mettaient l'accent sur quelques aspects communautaires de la prière. À y regarder de près, la troisième phrase, qui a été notre point de départ, a une valeur si éminemment communautaire qu'il est sans doute préférable de parler ici d'une valeur «communionale».

E. Que savons-nous de l'emploi de *hymnus* dans les autres œuvres d'Augustin? Grâce aux *Catalogi verborum* et au fichier du *Thesaurus linguae augustinianae* (Eindhoven, Pays-Bas) nous connaissions le vocabulaire complet des textes d'Augustin qui ont été publiés de nouveau dans la *series latina* du *Corpus Christianorum*, entre autres celui des *Enarrationes in Psalmos* précisément. Maintenant je dois aux bons services de l'*Augustinus Lexikon* (Würzburg) de connaître les emplois de *hymnus* dans l'ensemble des œuvres d'Augustin.

J'ai déjà eu l'occasion plus haut de signaler, en passant, tous les endroits où le terme de *hymnus* se rapporte au cantique des trois jeunes gens dans la fournaise de Babylone, au cantique d'Anne ou éventuellement à d'autres passages bibliques.

Nous allons maintenant parcourir les endroits où *hymnus* a le sens plus général que nous avons déjà rencontré dans les *Enarrationes in Psalmos*. Généralement ils n'ajoutent rien à ce que nous avons déjà appris. C'est même plutôt le contraire. Je veux dire que nos conclusions concernant *hymnus* dans les *Enarrationes* nous feront souvent mieux comprendre ce que le terme évoque aussi ailleurs dans l'esprit d'Augustin.

Nous énumérerons ces autres textes dans l'ordre que voici: 1. les œuvres signalées dans les *Retractationes* (en y ajoutant deux emplois dans le *Speculum*); 2. les Lettres, y compris les Lettres Divjak; 3. les Sermons, y compris ceux qui ne se trouvent pas encore dans les volumes 38 et 39 de la PL.

Mais nous garderons pour la fin un petit nombre de passages qui apportent des informations à notre avis particulièrement intéressantes.

E.1.1. Le tout premier emploi de *hymnus* se trouve dans le *De Magistro*

13(42). Augustin y parle du chant des *hymni*, mais sans préciser qu'il pense à des louanges de Dieu. Pourtant ce qu'il dit me paraît évoquer des offices liturgiques avec leurs difficultés bien connues. Ceux qui chantent ces *hymni*, dit-il, les connaissent par cœur et les chantent souvent mécaniquement, sans se rendre compte du sens des paroles qu'ils prononcent⁴⁴).

E.1.2. Le deuxième texte est le *De Sermone domini in monte*, I, 10(27). Les dons spirituels que nous offrons à Dieu doivent s'appuyer sur une foi sincère et solidement établie. Augustin donne une brève liste, non exhaustive, des «offrandes» auxquelles il pense: *siue prophetia, siue doctrina, siue oratio, siue hymnus, siue psalmus*⁴⁵). Il s'agit naturellement, de façon collective, de cantiques qui chantent la louange de Dieu, mais rien ne nous permet d'être plus explicite.

E.1.3. Nous arrivons au *De Opere monachorum* 1(2). Augustin y fait des reproches à certains moines qui refusaient tout travail manuel et entendaient consacrer leurs efforts uniquement au «spirituel». Ils ne refusaient pourtant pas la présence de «gens du siècle» à leur table spirituelle: des frères qui, fatigués, viennent de l'agitation de la vie civile, afin de se reposer chez les moines dans la parole de Dieu, et dans des prières, des psaumes, des *hymni*, des cantiques spirituels⁴⁶). Le contexte ne donne aucune précision sur le contenu de ces *hymni*, mais nous en devinons le sens global grâce aux *Enarrationes*. Nous pouvons cependant préciser que la séquence *in psalmis, hymnis, canticis spiritualibus* se trouve textuellement dans la Lettre aux Ephésiens 5,19 et dans la Lettre aux Colossiens 3,16. Malheureusement Augustin n'a jamais formulé une

⁴⁴) Mag. 13(42): Quamquam saepe experti fuerimus et in nobis et in aliis non earum rerum, quae cogitantur, uerba proferri, quod duobus modis posse accidere uideo, cum aut sermo memoriae mandatus et saepe decursus alia cogitantis ore funditur, quod nobis cum hymnum canimus saepe contingit, aut cum alia pro aliis uerba praeter uoluntatem nostram linguae ipsius errore prosiliunt. — PL 32, c.1218; CCL 29, p. 200.

⁴⁵) S.dom.m. I,10(27): Quodlibet enim munus offerimus deo — siue prophetiam siue doctrinam siue orationem siue hymnum siue psalmum, et si quid tale aliud spiritualium donorum animo occurrit —, acceptum esse non potest deo, nisi fidei sinceritate fulciatur et ei fixe atque immobiliter tamquam imponatur ... — PL 34, c.1242; CCL 35, p. 28.

⁴⁶) Op.mon. 1(2): ... legimus cum fratribus, qui ad nos ab aesti saeculi ueniunt fatigati, ut apud nos in uerbo dei, et in orationibus, psalmis, hymnis, canticis spiritualibus requiescant. Alloquimur eos, consolamur, exhortamur, aedificantes in eis, si quid eorum uitae pro suo gradu esse perspicimus. — PL 40, c.550; CSEL 41, p. 534.

interprétation technique, lexicologique, de ces trois termes dans ce contexte et de leurs éventuelles différences.

E.1.4. Disons dès maintenant que les deux textes pauliniens auxquels nous venons de faire allusion se trouvent cités dans le *Speculum*, sous 34 et 38⁴⁷).

E.1.5. Dans la *Cité de Dieu* le terme de *hymnus* se rencontre six fois. Nous avons déjà signalé XI, 9 et XVII, 4 (deux emplois) où le mot se rapporte au cantique des trois jeunes gens et à celui d'Anne. Il nous reste de parler de trois emplois en deux passages.

E.1.5.1. En XVIII, 32 Augustin cite le Psaume 39(40), 4: «En ma bouche il mit un chant nouveau, louange, *hymnus*, à notre Dieu». Les trois éléments de *hymnus* (cantique, louange, adressée à Dieu) sont ici explicitement présents. Ces paroles sont évoquées comme dites par quelqu'un qui se complaît en la louange de Dieu, non pas en la louange de soi-même. Car «celui qui se glorifie, qu'il se glorifie dans le Seigneur!» (1 Co 1,31)⁴⁸).

E.1.5.2. Il y a enfin deux emplois de *hymnus* dans le huitième chapitre du livre XXII. Il s'agit là de la guérison miraculeuse d'un jeune homme possédé. Il se trouvait couché par terre, presque mort, dans une chapelle érigée à la mémoire des saints martyrs milanais Protas et Gervais. Or la propriétaire du domaine est entrée, selon sa coutume, dans cette chapelle, avec ses servantes et quelques religieuses, pour y chanter les «vêpres», les *uespertini hymni*, et dire des prières de demande, des *orationes*. Quand elles commençaient à chanter les *hymni*, le démon a été pour ainsi dire frappé et réveillé par cette voix (*uoce*, au singulier — comprenons: par ce chant); enfin, après force lamentations et aveux il quitta l'homme⁴⁹). Ces

⁴⁷) Spec. 34 et 38. — PL 34, c.1013 et 1020; CSEL 12, p. 232 et 244.

⁴⁸) Ciu. XVIII,32: ... *inmisit in os meum canticum nouum, hymnum deo nostro*. Ipse ... uincit in cantico domini, qui placet in eius laude non sua, ut *qui gloriatur in domino gloriatur*. — PL 41, c.591; CCL 48, p. 626.

⁴⁹) Ciu. XXII,8: Memoria martyrum ibi est Mediolanensium Protasii et Geruasii. Portatus est eo quidam adulescens, qui ... in daemonem incurrit. Ibi cum iaceret ... morti proximus ..., ad uespertinos illuc hymnos et orationes cum ancillis suis et quibusdam sanctimonialibus ex more domina possessionis intrauit atque hymnos cantare coeperunt. Qua uoce ille quasi percussus excussus est et ... cum grandi eiulatu ... confitebatur, ubi adulescentem et quando et quo modo inuaserit. Postremo ... discessit ab homine. — PL 41, c.765; CCL 48, p. 820.

hymni furent donc chantés, et il s'agissait de toute évidence de louanges de Dieu. Quelles en étaient les paroles? Impossible de le savoir. La suite de l'histoire n'est pas moins édifiante, mais étant donné qu'il n'y a plus de *hymni* dans le contexte, nous la confions à la lecture personnelle des curieux.

E.1.6. Enfin, le terme de *hymnus* se trouve aussi dans le troisième livre du *Contra duas litteras Pelagianorum*, en 6, et cela de nouveau dans le cadre d'une citation du Psaume 39,4⁵⁰).

— Nous gardons pour la fin les *Confessions* et le *Contra Hilarum*.

E.2. Il y a un nombre considérable d'emplois de *hymnus* dans les Lettres d'Augustin, mais le total devient beaucoup moins impressionnant quand on pense que la seule Lettre CCXXXVII en présente 31, et que cette Lettre est isolée: elle attaque un hymne apocryphe.

Nous avons déjà signalé que la Lettre XXXVI, en 16, et la brève Lettre CCXXVII évoquent le cantique des trois jeunes gens dans la fournaise.

Il nous reste de parler de quatre Lettres: CLIX, CLXXXV, Divjak 6*; quant à la quatrième, la Lettre LV, nous la garderons pour la fin de l'article.

E.2.1. Deux emplois de *hymnus* se trouvent dans la Lettre CLIX, l'un dans 3, l'autre dans 4. Cette Lettre a été adressée par Augustin à Evodius, ami d'Augustin de longue date et son collègue dans l'épiscopat. Evodius lui avait posé des questions sur l'état de l'âme après sa séparation d'avec le corps. Dans sa réponse Augustin parle d'un certain Gennadius, médecin et bon Chrétien, qui, étant jeune, avait eu des doutes concernant la vie après la mort. Mais pendant son sommeil il avait été conduit vers «une certaine cité» où il entendait des cantiques d'un charme inconnu. Il a appris alors que c'étaient des hymnes des saints, *hymnos esse beatorum atque sanctorum*. Et parlant du même rêve Augustin dit un peu plus loin *hymnos sanctorum*⁵¹). Il va sans dire que ces saints chantaient les louanges de Dieu.

⁵⁰) C.ep.Pel. III,4(6). — PL 44, c.592; CSEL 60, p. 492.

⁵¹) Ep. CLIX,3-4: 3... apparuit illi in somnis conspicuus iuuenis et dignus intendi, eique dixit: Sequere me. Quem dum sequeretur, uenit ad quamdam ciuitatem, ubi audire coepit ... sonos suauissimae cantilenae, ultra solitam notamque suauitatem; tunc ille intento quidnam esset, ait hymnos esse beatorum atque sanctorum ... 4 ... Nec memoriae defuit quid iste identidem responderet; totumque uisum illum, hymnosque sanctorum ad

E.2.2. Ensuite nous avons à citer la Lettre CLXXXV, 32, autrement dit le *De Correctione donatistarum*, adressé au comte Bonifacius. Augustin évoque dans ce texte le bonheur des groupes donatistes qui venaient de rentrer dans l'unité de l'Église, leur influence, leur entrain, leurs réunions bien fréquentées et pleines de joie où ils viennent pour entendre et chanter des *hymni* et pour écouter la parole de Dieu⁵²). Rien de particulier n'est dit dans cette Lettre sur la nature de ces «hymnes», mais de façon globale nous comprenons bien de quoi il s'agissait : des louanges chantées en l'honneur de Dieu.

E.2.3. Dans le domaine des Lettres nous avons encore à signaler un seul emploi de *hymnus* dans les Lettres Divjak. Il s'agit de la Lettre 6*, en 3,5. Cette Lettre, adressée à Atticus, évêque de Constantinople, s'insère dans la polémique antipélagienne. Tout en estimant que «sans la grâce l'homme ne peut rien faire», Augustin ne pense pas que la création soit à regarder pour cette raison comme un échec divin. Qui est le catholique, écrit-il, qui, à propos de toute la création, à propos de toute âme et de toute chair, ne loue pas l'œuvre de Dieu ; qui, en les considérant, ne lance pas à l'adresse de Dieu-créditeur un cantique de louange, un *hymnus*, ce Dieu-créditeur qui non seulement alors, avant le péché, a fait toutes choses très bonnes, mais le fait encore maintenant⁵³)?

— Comme nous l'avons annoncé, nous parlerons plus loin de la Lettre LV qui est d'un intérêt plus particulier.

E.3. Il nous reste de dire quelques mots sur les dix emplois de *hymnus* dans les Sermons d'Augustin.

— Précisons tout d'abord que nous gardons le Sermon 280 pour la fin de cet article.

E.3.1. Dans quatre de ces Sermons *hymnus* se situe dans une citation ou allusion biblique. Le Sermon 24,1 renferme une réminiscence du Psaume 64,2: *quem decet hymnus in Sion*; le Sermon 33,5 cite le Psaume 39,4:

quos audiendos eo duce uenerat, qua recentissimos recordabatur facilitate narravit. — PL 33, c.699-700; CSEL 44, p. 500-501.

⁵²) Ep. CLXXXV, 32: Quorum si uideas in Christi pace laetities, frequentias, alacritates, et ad hymnos audiendos et canendos, et ad uerbum dei percipiendum celebres hilaresque conuentus ... — PL 33, c.807; CSEL 57, p. 30.

⁵³) Ep. 6*,3,5: Quis catholicus in omni creatura omnis animae et omnis carnis opera diuina non praedicat eorumque consideratione hymnum creatoris eructat qui non solum tunc ante peccatum fecit, uerum etiam nunc facit omnia bona ualde? — CSEL 88, p. 33.

immisit in os meum canticum nouum, hymnum deo nostro; le Sermon 81,2 fait allusion aux Actes 16,25 où Paul et Silas, enchaînés dans leur prison, chantaient un *hymnus* adressé à Dieu; le Sermon 225,4 cite la Lettre aux Ephésiens 5,18-19: *implemini Spiritu sancto, cantantes uobismetipis hymnis et psalmis et canticis spiritalibus, cantantes in cordibus uestris domino*.

Il nous reste de nous étendre un plus longuement sur cinq textes.

E.3.2. Parlons d'abord du Sermon 33,5, anti-donatiste. Augustin affirme: Personne ne loue (vraiment) le Seigneur, c'est-à-dire personne ne dit (avec vérité) un *hymnus*, s'il ne s'accorde pas par ce qu'il fait avec ce qu'il dit par sa bouche: il doit aimer Dieu et le prochain⁵⁴). C'est un excellent abrégé de tout ce que les *Enarrationes* nous ont fait comprendre.

E.3.3. Le *Sermo* 57,7 doit être lu à la même lumière. Il énumère quelques explications qu'on peut donner au terme «pain quotidien» du «Notre Père»: le sermon de l'évêque, les lectures que l'on entend faire tous les jours à l'église, les *hymni* qu'on écoute ou fait entendre⁵⁵).

E.3.4. Le Sermon Denis 13,4 oppose les «fils des martyrs» aux «persécuteurs». Les «fils des martyrs» font entendre des louanges, des *hymni*, tandis que les «persécuteurs» organisaient des banquets et des danses à l'endroit même du martyre de saint Cyprien⁵⁶).

E.3.5. Le *Sermo Guelferbytanus* 8 est consacré à la joie pascalle. Au début de 2 Augustin précise: c'est la joie ressentie dans le fait d'être assemblés, la joie dans le souvenir de la vie future, et aussi la joie dans les psaumes et les hymnes⁵⁷). *Psalmis et hymnis*, c'est la formule exacte du *Praeceptum* qui était le point de départ de la présente recherche, formule peu technique, il faut le dire.

⁵⁴) S. 33,5: *Nemo laudat deum, id est, dicit hymnum, nisi ori suo factis consentiat, deum et proximum diligendo.* — PL 38, c.209; CCL 41, p. 415.

⁵⁵) S. 57,7: *Et quod uobis tracto, panis quotidianus est: et quod in ecclesia lectiones quotidie auditis, panis quotidianus est: et quod hymnos auditis et dicitis, panis quotidianus est.* — PL 38, c.389.

⁵⁶) S. Denis 13,4: *Filii laudant, persecutores saltant; filii hymnos dicunt, illi conuiuia producunt.* — PL 46, c.857-858; MA I, p. 58.

⁵⁷) S. *Guelferbytanus* 8,2: *Ecce laetitia, fratres mei, laetitia in congregatione uestra, laetitia in psalmis et hymnis, laetitia in memoria passionis et resurrectionis Christi, laetitia in spe futurae uitae.* — MA I, p. 465.

E.3.6. Dans le Sermon Lambot 5 Augustin dit à propos de l'église dans laquelle il prêche: c'est la maison destinée à vos prières, la maison où vous vous assemblez, où vous «accomplissez les choses divines», où vous formulez des *hymni* et des louanges adressés à Dieu, *ubi hymnos et laudes deo dicatis*, où vous vous répandez en prières, où vous recevez les signes sacrés⁵⁸). Le sens de *dicatis* est suffisamment large pour que le mot puisse exprimer une exécution musicale; *hymni et laudes deo* est une séquence qui bien probablement est à comprendre comme un hendiadys.

E.4. Les passages que nous avons jusqu'ici répertoriés sous E., ne nous ont pas sensiblement fait avancer au delà des informations que les *Enarrationes in Psalmos* nous avaient déjà fournies. Nous abordons maintenant les quelques textes qui nous ont paru présenter un intérêt plus fort.

E.4.1. Les trois emplois de *hymnus* dans le livre IX des *Confessions* sont en effet particulièrement intéressants. Ils se suivent de près et se rapportent tous à l'époque où Augustin était un «jeune converti».

Dans IX,6(14) Augustin raconte combien il était ému par le chant liturgique dans les jours qui suivaient son baptême: J'étais insatiable en ces jours-là de l'admirable douceur que je goûtais à considérer la profondeur de ton dessein sur le salut du genre humain. Que j'ai pleuré dans tes hymnes et tes cantiques, *in hymnis et canticis tuis*, aux suaves accents des voix de ton Église qui me pénétraient de vives émotions! Ces voix coulaient dans mes oreilles, et la vérité se distillait dans mon cœur; et de là sortaient en bouillonnant des sentiments de piété, et des larmes roulaient et cela me faisait du bien de pleurer⁵⁹)! *In hymnis et canticis*, dans des louanges chantées... Le langage d'Augustin est ici très peu technique et ne nous invite pas à proposer des précisions d'ordre lexicologique.

Chose très intéressante, avec IX,7(15) nous restons dans la même situation et Augustin y évoque les mêmes pièces liturgiques, tout en

⁵⁸) S. Lambot 5: Domus est orationum uestrarum quo congregemini, ubi quae diuina sunt agatis, ubi hymnos et laudes deo dicatis, ubi orationes fundatis, ubi sacramenta sumatis. — Rev. Bén. 49, 1937, p. 278.

⁵⁹) Conf. IX,6(14): Nec satiabar illis diebus dulcedine mirabili considerare altitudinem consilii tui super salutem generis humani. Quantum fleui in hymnis et canticis tuis suauae sonantis ecclesiae tuae uocibus commotus acriter! Voces illae influebant auribus meis et eliquabatur ueritas in cor meum et exaestuabat inde affectus pietatis, et currebant lacrimae, et bene mihi erat cum eis. — PL 32, c.769-770; CCL 27, p. 141.

variant ses termes. Au lieu de dire *hymni et cantici*, il dit maintenant *hymni et psalmi*. Les *Enarrationes in Psalmos* nous ont habitués à ce flottement. Il s'agit de cantiques de louanges, entre autres de Psaumes, offerts à Dieu dans le cadre d'une assemblée à l'église. Il reste que le contexte parle d'une nouveauté. Pendant une récente persécution beaucoup de fidèles milanais montaient la garde dans l'église d'Ambroise; afin de les occuper, la façon de chanter les *hymni et psalmi* fut modifiée: on se mit à les chanter selon la coutume des régions d'Orient⁶⁰). Je souligne deux choses: d'abord que la séquence *hymni et psalmi* indique les mêmes pièces que juste auparavant Augustin a appelées *hymni et cantici* (c'est dit en toutes lettres dans la phrase qui suit immédiatement la citation précédente); ensuite que le texte ne parle pas de l'introduction d'autres pièces habituelles. S'agissait-il peut-être d'une exécution polyphonique de ces pièces, demandant à tous une participation plus intense? Augustin parle de *con-cinere*. Y a-t-il un propos délibéré dans l'emploi du préfixe? Quoi qu'il en soit, je ne vois rien dans ce texte qui nous invite à penser qu'Augustin raconte dans ce passage comment des hymnes d'Ambroise (comme le *Deus creator omnium*) ont pris naissance ou ont été introduits dans des célébrations liturgiques. Les termes d'Augustin n'ont pas ici la technicité nécessaire pour en tirer une conclusion aussi précise.

En IX, 7(16) nous rencontrons le troisième emploi de *hymnus* et il s'agit encore une fois de l'émotion du converti Augustin pendant les offices liturgiques dans les jours qui ont suivi son baptême. Ce qu'il avait appelé d'abord *hymni et cantici*, puis *hymni et psalmi*, il l'appelle maintenant *cantica hymnorum tuorum*, ces cantiques qui sont des chants qui te louent⁶¹). La terminologie d'Augustin dans tout ce passage, qui va de IX,6(14) à 7(16), reste peu technique.

Somme toute, c'est une suite de quelques pages émouvantes, mais dans le cadre de *hymnus* elles n'ajoutent rien à ce que nous savions déjà par les *Enarrationes in Psalmos*.

⁶⁰) Conf. IX,7 (15): Non longe coeperat Mediolanensis ecclesia genus hoc consolationis et exhortationis celebrare magno studio fratrum concinentium uocibus et cordibus. Excubabat pia plebs in ecclesia mori parata cum episcopo suo, seruo tuo ... Tunc hymni et psalmi ut canerentur secundum morem orientalium partium, ne populus maeroris taedio contabesceret, institutum est ... — PL 32, c.770; CCL 27, p. 142.

⁶¹) Conf. IX,7(16): Et tamen tunc ... non currebamus post te; ideo plus flebam inter cantica hymnorum tuorum, olim suspirans tibi et tandem respirans ... — PL 32, c.770; CCL 27, p. 142.

E.4.2. Le terme de *hymnus* revient également trois fois dans le livre X des *Confessions*. Mais ces emplois n'appartiennent pas à un seul et même contexte, comme c'était le cas dans le livre IX.

E.4.2.1. En X, 4(5) Augustin explique pourquoi il veut faire savoir à ses «frères» comment il est à l'époque de la composition des *Confessions*, une dizaine d'années donc après sa conversion. Il y a du bien et du mal dans sa vie, et il voudrait que ses lecteurs respirent à la vue de son bien, et soupirent à la vue de son mal, qu'aussi bien un cantique de louange, un *hymnus*, que des gémissements, *fletus*, montent en la présence de Dieu, venant de leurs cœurs fraternels⁶²). Texte très beau, certes, et bien caractéristique de l'esprit des *Confessions*, mais aussi sans lumière particulière dans le cadre lexicologique qui pour l'instant est le nôtre.

E.4.2.2. Dans X,34(52) Augustin parle de la lumière physique, cette lumière qui, sans être la «lumière intérieure» que l'aveugle Tobie voyait, est néanmoins un don de Dieu. Il y a là peut-être une allusion aux Manichéens pour qui cette lumière n'était pas un don de Dieu, mais le dieu bon lui-même. Quoi qu'il en soit, ceux qui savent louer le Seigneur donnent à la lumière physique une place dans la louange de Dieu, *in hymno tuo*, et ne se laissent pas engloutir par elle dans leur sommeil, *in somno suo* (sans doute pour: dans leurs rêveries; mais *somnus* est une si précieuse antithèse formelle de *hymnus*!)⁶³). Les laudateurs, eux, se tournent vers Dieu, Créateur de tous et de toutes choses, *deus creator omnium*. Ces mots sont une citation du Second livre des Macchabées 1,24 (sous la forme de *deus omnium creator*, du moins dans la Vulgate), mais ils constituent aussi le début de l'un des hymnes d'Ambroise: *Deus creator omnium, / polique rector uestiens / diem decoro lumine (!), / noctem sopora gratia, / artus solutos ut quies / reddat laboris usui / mentesque fessas alleuet / luctuque soluat anxios*⁶⁴). Augustin connaît bien ce texte. Il le cite en effet dans les mêmes *Confessions*, en IX, 12(32), sans pourtant

⁶²) Conf. X,4(5): Indicabo me talibus: respirent in bonis meis, suspirent in malis meis ... Respirent in illis et suspirent in his, et hymnus et fletus ascendant in conspectum tuum de fraternis cordibus ... — PL 32, c.781; CCL 27, p. 157.

⁶³) Conf. X,34(52): O lux, quam uidebat Tobis, cum clausis istis oculis filium docebat uitae uiam ... At ista corporalis ... Cum autem et de ipsa laudare te norunt, deus creator omnium, adsumunt eam in hymno tuo, non absumuntur ab ea in somno suo ... — PL 32, c.801; CCL 27, p. 183.

⁶⁴) Conf. IX,12(32). PL 32, c.777; CCL 27, p. 151-152: — *Luctuque* (au lieu de *luctusque*) est la leçon de mon édition critique des *Confessions* dans CCL 27.

y employer le terme de *hymnus* (il dit *ueridicos uersus Ambrosii tui*). Il reste que les paroles d'Augustin en X,34(52) nous amènent à penser que *hymnus* s'y rapporte à ce cantique de louange, d'inspiration biblique, certes, mais de composition humaine. Précisons pourtant immédiatement qu'en IX, 12(32) Augustin affirme qu'il s'est souvenu de ces vers véridiques d'Ambroise, non pas pendant un office liturgique, mais quand il était seul dans son lit, *ut eram in lecto meo solus*. Le contexte n'est donc pas liturgique. D'ailleurs, en X,34(52) Augustin ne dit pas que ceux qui présentent à propos de la lumière physique des louanges, comme *Deus creator omnium*, le font dans une assemblée à l'église. Il en parle dans le cadre de son examen de conscience, pour dire qu'il résiste lui-même aux séductions des yeux. Le contexte est donc ici également plutôt personnel, comme en IX,13(32).

E.4.2.3. Un peu plus loin, en X,34(53), Augustin admire les divers travaux d'artistes et d'artisans, bien qu'eux oublient souvent de qui ils sont eux-mêmes les créatures : Moi au contraire, mon Dieu et ma parure, je tire aussi de ces choses-là un cantique d'éloge, un *hymnus*, et je t'offre un sacrifice de louange⁶⁵). De nouveau un beau texte, parfaitement à sa place dans ce «cantique» de louange que sont les *Confessions*, mais, dans notre optique du moment, moins intéressant que le précédent.

E.4.3. Les *Retractationes* d'Augustin signalent en II,11 un *Contra Hilarum liber unus*. Malheureusement ce livre est perdu. Le peu qu'Augustin en dit dans son résumé suffit pour nous faire deviner son intérêt pour l'histoire de la liturgie. Hilarus, un laïque catholique, avait reproché avec violence aux «ministres de Dieu», fort progressistes, de chanter, à Carthage, lors des assemblées eucharistiques, des *hymni de psalmorum libro*, des cantiques de louanges tirés du Psautier. Ils faisaient cela avant l'*oblatio* ou bien pendant la distribution au peuple de ce qui avait été offert, *oblatum*⁶⁶). Il nous intéresserait beaucoup, bien entendu, de connaître exactement le contenu des termes *oblatio* et *oblatum* dans ce

⁶⁵) Conf. X,34(53): *Quam innumerabilia uariis artibus et opificiis ... addiderunt homines ad inlecebras oculorum ... intus relinquentes a quo facti sunt ... At ego, deus meus et decus meum, etiam hinc tibi dico hymnum et sacrifico laudem ...* — PL 32, c.801; CCL 27, p. 183.

⁶⁶) Retr. II,11: *Inter haec Hilarus quidam uir tribunitius laicus catholicus nescio unde aduersus dei ministros — ut fieri assolet — inritatus morem, qui tunc esse apud Carthaginem coeperat, ut hymni ad altare dicerentur de Psalmorum libro, siue ante oblationem siue cum distribuaretur populo quod fuisset oblatum, maledica reprehensione ubicumque poterat lacerabat, asserens fieri non oportere.* — PL 32, c.634; CCL 57, p. 98.

contexte, mais le point essentiel pour nous se trouve dans *hymni de psalmorum libro*. Cette formule me paraît confirmer que certains Psaumes étaient des *hymni*, des cantiques de louange, adressées à Dieu. Après ce que nous avons constaté dans les *Enarrationes*, cela ne constitue rien d'inédit, mais le caractère explicite de la formule dans le résumé du *Contra Hilarum* mérite d'être souligné.

E.4.4. Un texte du même genre se trouve dans le Sermon 280. Ce Sermon a été prononcé en l'honneur du martyr de Perpetua et Felicitas. En 6, Augustin évoque l'entrée de Jésus à Jérusalem en disant qu'alors les habitants de Jérusalem, en très grande foule, étendirent leurs manteaux sur le chemin. Les martyrs sont allés encore plus loin, dit le prédicateur : ils ont étendu, non pas leurs manteaux, mais leurs propres corps. Quant à «nous», coupons au moins des branches aux arbres, c'est-à-dire, cueillons dans les saintes Écritures, *in scripturis sanctis*, des *hymni laudesque*, des cantiques d'éloge et des louanges, et faisons les entendre en vue de la liesse commune⁶⁷). Ces cantiques étaient donc à tirer de la Bible. Apprécions le caractère explicite de la formule, mais le fait en soi n'a pour nous rien d'étonnant après nos lectures déjà longues.

E.4.5. Les textes que nous avons rencontrés dans cette dernière partie de l'article confirmaient généralement ce que nos lectures des *Enarrationes in Psalmos* nous avaient déjà appris. Parfois, ils avaient même plutôt besoin d'être lus à la lumière des *Enarrationes* pour avoir la clarté voulue. Quelques rares passages disaient d'une façon très explicite ce que certaines *Enarrationes* avaient déjà dit d'une façon indubitable, mais sans le dire en toutes lettres. Le dixième livre des *Confessions*, en 34(52), nous a appris qu'Augustin donnait sporadiquement le titre de *hymnus* à une pièce de composition humaine ; exemple : le *Deus creator omnium* d'Ambroise. Il reste qu'aucun texte d'Augustin ne nous a invités à penser qu'une telle pièce fit partie du répertoire liturgique de son temps. Cela donne une importance particulière au dernier texte de notre liste, la Lettre LV, 18(34). La lettre LV constitue le second livre des réponses d'Augustin *Ad inquisitiones Ianuarii*, aux questions qu'un certain Ianuarius lui avait posées sur les variations dans les pratiques, sacramen-

⁶⁷) S. 280,6: (Martyres) corpora sua tanquam uestimenta strauerunt, cum pulcus dominum portans in Ierusalem duceretur: nos saltem uelut ramos de arboribus caedentes, de scripturis sanctis hymnos laudesque decerpimus, quas in commune gaudium proferamus. — PL 38, c.1283.

taires et autres, des différentes Églises. Par exemple la façon de chanter n'était pas partout la même. L'habitude de chanter des *hymni* et des psaumes se défendait, dit Augustin, par la pratique et les préceptes du Seigneur en personne et des Apôtres. Mais quelles différences régionales par rapport à leur exécution ! Beaucoup de fidèles d'Afrique sont dans ce domaine plutôt inertes. Les Donatistes chantent avec beaucoup plus d'ardeur. Ils reprochent aux Catholiques d'exécuter dans leurs églises les cantiques divins des prophètes, *diuina cantica prophetarum*, d'une façon ennuyeuse, *sobrie*. Mais ce que les Donatistes chantent avec tant d'ardeur, voire d'ivresse, ce sont des psaumes de composition humaine, *canticum psalmodum humano ingenio compositorum*⁶⁸). Ce texte ne condamne pas la chaleur des chants ; il prend acte des variantes qui existent à cet égard dans la liturgie. Mais Augustin ne semble pas être favorable à l'utilisation en liturgie de pièces de composition humaine. Que veut-il dire ? *Humano ingenio compositorum* peut signifier tout simplement « non-bibliques » ; mais les mêmes termes peuvent signifier aussi « de contenu hérétique ou schismatique ». Dans ce dernier cas, le texte d'Augustin ne visait certainement pas les poésies d'hommes comme Ambroise. Quoi qu'il en soit, Augustin n'a pas l'air de connaître un emploi liturgique des hymnes d'Ambroise ou d'autres poètes orthodoxes. Mais de toutes façons les œuvres d'Augustin ne renferment aucune condamnation explicite d'une telle utilisation.

L. M. J. VERHEIJEN O.S.A.

⁶⁸) Ep. LV, 34: ... de hymnis et psalmis canendis, ... et ipsius domini et apostolorum (habemus) exemplum et praecepta. De hac re ... pleraque in Africa ecclesiae membra pigriora sunt: ita ut Donatistae nos reprehendant, quod sobrie psallimus in ecclesia diuina cantica prophetarum, cum ipsi ebrietates suas ad canticum psalmodum humano ingenio compositorum quasi ad tubas exhortationis inflamment. — PL 33, c. 221; CSEL 34-2, p. 208.